

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2021

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 53 + 5 Pouvoirs
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. M. MEYER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme A. CHABERT, MM. F. STAATH, M. MEYER, B. SCHAFF, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mme E. BECK, M. F. SCHEYDER, Mme S. FISCHBACH, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, F. MATZ - Suppléant -, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : Mme L. MEHL - Pouvoir à Mme D. HAMM -, MM. G. REUTENAUER, J.-M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, Mmes C. MUNSCH - Pouvoir à Mme S. FISCHBACH -, A. LEIPP - Pouvoir à M. D. BURRUS -, MM. J.L. RINIE, R. LETSCHER - Pouvoir à M. J.C. BERRON.

Délibération n°4 : Produit 2021 de la Taxe GEMAPI

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu l'article 1530 bis du Code Général des Impôts,

Vu le projet de prévisionnel de dépenses 2021 pour l'exercice de la compétence GEMAPI,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

* d'ARRETER le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 110 000 € pour l'année 2021 ;

* de CHARGER le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président